

Histoire et Mémoire(s) – VICHY – janvier-février 2025

Dans le cadre de sa politique mémorielle, la Ville de Vichy souhaite renforcer ses actions notamment à travers la convention qui vient d'être signée avec le Mémorial de la Shoah. Dans ce cadre, nous organisons, chaque année, dans le cadre de la journée du 27 janvier, une semaine d'événements autour de la Mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité : « **Histoire et Mémoire(s)** »

« **Histoire et Mémoire(s)** » 2025 se déroulera du 26 janvier au 2 février, elle portera sur l'**année 1945** ainsi que sur la thématique « **Et après ?** » (Reconnaissance, reconstruction, ...).

Pré-programme :

- **Exposition à la médiathèque de Vichy :**

Du 28 janvier au 22 février



LES GENOCIDES DU XXe SIÈCLE,
Réalisée par le Mémorial de la Shoah

Le génocide est une infraction spécifique du droit pénal international et un concept bien individualisé. La spécificité de cette infraction, comme la précision de ce concept, sont soulignés par une approche comparée de trois meurtres de masse perpétrés au XXe siècle, prouvés au-delà d'un doute raisonnable être des génocides. Ce sont, dans un ordre chronologique : la destruction des Arméniens de l'Empire ottoman, des Juifs d'Europe, des Tutsi rwandais. Ces génocides sont comparables. L'analyse des similitudes et des différences qu'ils présentent permet de mieux saisir les mécanismes de chacun.

Pendant près de cinquante ans, le crime de génocide est considéré comme une forme aggravée de crime contre l'humanité. C'est seulement en 1993 et 1994, qu'il s'en distingue dans les statuts des tribunaux pénaux internationaux ad hoc (ex-Yougoslavie et Rwanda), puis dans celui de la Cour pénale internationale adoptée à Rome le 17 juillet 1998. Ces statuts distinguent trois infractions : génocide ; crimes contre l'humanité ; crimes de guerre.

Afin de restituer la spécificité de cette incrimination et son caractère de crime absolu, nombre d'historiens s'accordent pour en donner une définition qui reprend les éléments constitutifs du concept : « destruction intentionnelle d'une part substantielle d'un groupe humain, comme tel ».

- **Dimanche 26 janvier :**
 - o **11h30**, Stèle rue du Parc, Cérémonie, Journée nationale commémorative de l'Holocauste et du 80^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz
- **Mardi 28 janvier, médiathèque de Vichy :**

- **17h30 : Inauguration** de l'exposition « **LES GENOCIDES DU XXe SIÈCLE** », réalisée par le Mémorial de la Shoah
- **18h : TABLE RONDE** avec Joël KOTEK, politologue et historien, co-commissaire de l'exposition et Anny ROMAND, actrice et écrivaine, auteure de « *Ma grand'mère d'Arménie* »

- **Mercredi 29 janvier à 15h**

Médiathèque de Vichy

Conférence d'Alexandre DOULUT à l'occasion de la publication de sa thèse

- **Mercredi 29 janvier, soirée (heure à définir)**

Table ronde à l'occasion des 30 ans du discours de Jacques CHIRAC au Vel d'Hiv le 16 juillet 1995, avec la participation d'Hubert STROUK, historien et de Frédéric SALAT-BAROUX, ancien secrétaire général de l'Élysée sous Jacques Chirac. (Programme en cours de construction)

- **Jeudi 30 janvier,**

Palais des Congrès à partir de 10h :

Colloque présidé et modéré par Alexandre DOULUT, Historien.

La matinée sera consacrée au retour des déportés juifs rescapés des camps d'extermination avec les interventions de :

- Laure FOURTAGE : « L'accueil et la réinsertion des déportés »
- Isabelle BACKOUCHE et Sarah GENSBURGER : « Le difficile retour des Juifs de Paris dans leur logement »
- Katy HAZAN : « La prise en charge des orphelins de la Shoah »

L'après-midi sera consacrée aux procès avec un format table ronde avec la participation de :

- Marc-Olivier BARUCH, ancien élève de l'École polytechnique et de l'ENA, docteur en histoire, spécialiste du XXe siècle et particulièrement du rapport entre l'État et l'administration durant la Seconde Guerre mondiale
- Pascale FROMENT, journaliste et historienne. En 1994, elle publie « *René Bousquet* » aux éditions Stock.
- Alexandre DOULUT.

Rencontre -dédicace avec les historiens en partenariat avec les libraires de Vichy à l'issue du colloque.

- **Vendredi 31 janvier** (séance scolaire après-midi et 20h séance publique), Centre Culturel de Vichy : Théâtre : « Jean Zay, l'homme complet ». La séance scolaire sera suivie d'un bord de plateau avec Hélène Mouchard-Zay.

<https://opera-vichy.com/agenda/jean-zay-lhomme-complet>

- **Dimanche 2 février**, 15h, Opéra de Vichy, « Pour toi Aznavour », spectacle danse de la Compagnie Yeraz.

<https://opera-vichy.com/agenda/pour-toi-aznavour>

Contact

Amélie MILLET - LE CHARPENTIER

Collaboratrice de cabinet

a.millet@ville-vichy.fr

+33 (0)4 70 30 17 01 - +33 (0)6 08 69 83 22

WWW.VILLE-VICHY.FR

@VilleDeVichy : Facebook - Twitter - Instagram

Place de l'Hôtel de ville - B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX